

MERCUREY

*Saône-et-Loire, canton Givry,
arrondissement Chalon-sur-Saône, 1 310 habitants*



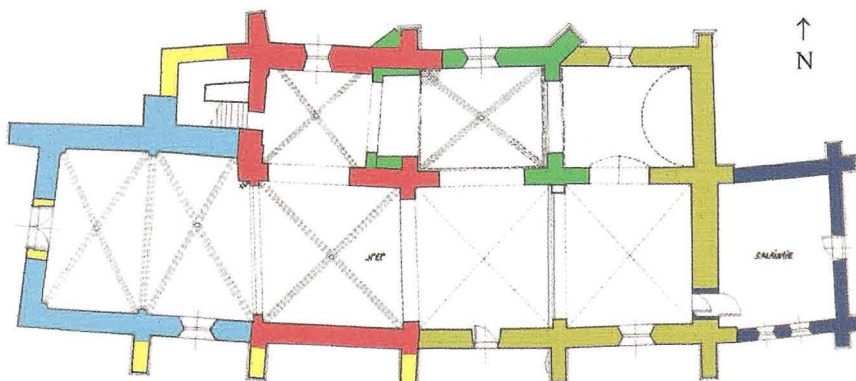
1

ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION. Il n'existe aucune source écrite sur la fondation de l'église, bien qu'une mention de Mercurey ait été relevée au VI^e s. dans l'acte de fondation de l'abbaye Saint-Marcel de Chalon. Seuls l'analyse du bâti et une inscription dans l'édifice, faisant état d'une consécration le 22 mars 1461, permettent d'esquisser une chronologie de la construction.

L'édifice se présente, à l'extérieur, comme un vaste et très long vaisseau, doublé au nord par un second, précédé, côté ouest, par un puissant clocher.

Les rares baies, relativement disparates, ne permettent pas, au premier coup d'œil, de se faire une idée de la datation des diverses parties qui le composent.

Mercurey (Saône-et-Loire)
Église Notre-Dame-de-l'Assomption
1. Vue sud-ouest de l'église
2. Plan (Ateliers du Nord-Ouest, 2007)

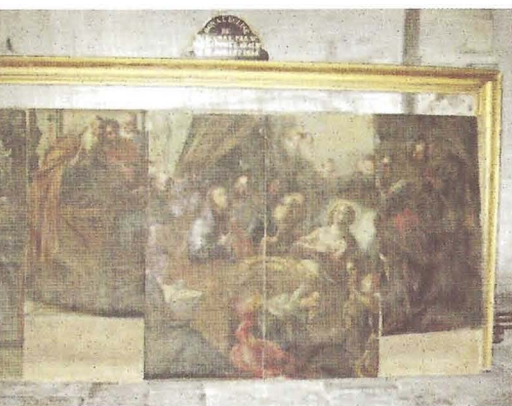


● XIII^e siècle
● XIV^e siècle
● XV^e siècle
● XVII^e siècle
● XIX^e siècle
● Moderne

2



1



2

Mercurey (Saône-et-Loire)
Église Notre-Dame-de-l'Assomption

1. Vue nord-ouest de l'église

2. *La Dormition de la Vierge*,
huile sur toile

L'intérieur de l'édifice est, quant à lui, plus lisible. La partie la plus ancienne est constituée, en partant de l'ouest, par la troisième travée de la nef et, au nord, par celle du clocher qui s'ouvre sur cette dernière par un arc brisé. Ces espaces, de plan carré, sont couverts de voûtes sur doubleaux et croisées d'arcs retombant sur des piliers à chapiteaux très frustes. Une travée contemporaine existait vers l'ouest, comme en témoigne le départ de nervure visible sur le support commun avec le clocher. Cette partie de l'édifice, ainsi que l'élévation du clocher, témoignent des premières manifestations du gothique en Bourgogne du sud. Une abside, peut-être à chevet plat, devait terminer le plan à l'est.

Le volume du clocher abrite plusieurs niveaux. Le rez-de-chaussée, atteignant la hauteur du faîtage de la nef, est nu, à l'exception d'une baie longue et brisée qui éclaire la travée voûtée qu'il abrite. Deux niveaux, séparés de cordons d'appui chanfreinés, sont percés sur chaque face de baies géminées. Leurs arcs, légèrement brisés, retombent sur de puissants tailloirs portés par des colonnettes très courtes. Un dernier niveau, terminé par une toiture en bâtière, est percé sur chaque face d'une baie simple.

Au XIV^e s., la travée du clocher est prolongée par une chapelle voûtée sur croisée d'ogives au profil délicat ; une arcade puissante au profil brisé est alors percée dans son mur est. Les nervures de la voûte de cette chapelle prennent naissance sur des culots moulurés, sans décor. Une baie en tiers-point, découpée d'un remplage en lancette, s'ouvre au nord. Cette chapelle se terminait à l'est par un chevet droit souligné à l'extérieur par une croix. Elle a été prolongée à l'est par une travée supplémentaire.

Ainsi qu'il a été mentionné précédemment, une campagne de travaux, sans doute assez importante, est attestée à la fin du XV^e siècle. Il est vraisemblable que les deux travées de la nef, les plus occidentales, datent de cette campagne. De plan barlong, elles sont plus larges que la travée du XIII^e s. subsistante et désaxées vers le nord. Elles sont voûtées sur des arcs à nervures dont les profils viennent en pénétration dans des colonnes engagées circulaires.

L'édifice dut faire l'objet, à l'est, d'importantes reconstructions au XVII^e s., comme le montrent les deux travées voûtées d'arêtes. La plus orientale abrite le maître-autel. La chapelle nord, du XIV^e s., est prolongée par un volume voûté en berceau en plein cintre, peut-être contemporain de ces travaux.

Le XIX^e s. apporta quelques modifications et, en particulier, l'édification, contre le chevet du XVII^e s., d'une très importante sacristie. Ses dimensions sont sensiblement égales aux travées qu'elle prolonge.

Les toitures à forte pente sont entièrement couvertes de petites tuiles plates de Bourgogne. Pour leur réfection à l'identique, la Sauvegarde de l'Art français a apporté une aide de 3 000 € en 2007.

Jean-Denis Salvèque